

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 09 décembre 2016

**COMPTE RENDU****1 - Décisions modificatives**

☛ Budget principal :

Décision modificative n°5

**FONCTIONNEMENT-CREDITS SUPPLEMENTAIRES CHAPITRE 012****COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
012	6451		Cotisations à l'URSSAF	+ 3 500.00
012	64131		Personnel non titulaire	+ 5 000,00
				<b>+ 8 500,00</b>

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
74	74718		Participations-autres	8 500.00
				<b>8 500.00</b>

Décision modificative n° 6

**INVESTISSEMENT-CREDITS SUPPLEMENTAIRES****CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2183	84	MATERIEL INFORMATIQUE	2 000,00
21	2188	84	ACHAT DE MATERIELS DIVERS	1 000,00
21	2135	105	Constructions-autres bâtiments publics	1 400,00
21	2128	115	Constructions-autres bâtiments publics	12 000,00
21	2151	127	Réseaux de voirie	9 600,00
				<b>26 000,00</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2128	116	aménagement de terrains	-26 000,00
				<b>-26 000,00</b>

Décision modificative n°7

**INVESTISSEMENT-CREDITS SUPPLEMENTAIRES****CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2183	84	MATERIEL INFORMATIQUE	800.00
				<b>800.00</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2128	116	aménagement de terrains	-800.00
				<b>-800.00</b>

**ECRITURES D'AMORTISSEMENT-ECLAIRAGE PUBLIC-BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
023	023		Virement à la section d'investissement	-2 241,00
042	6811		Dotations aux amortissements des immobilisations	2 241,00
				<b>0,00</b>

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement	-2241,00
040	28041581	1687	ARTICLE 28041581	1 988,00
040	28041512	1687	GFP de ratt. - Bâtiments et installations	253,00
				<b>0,00</b>

**☛ Budget logements sociaux**

Décision modificative n°2

**CREDITS SUPPLEMENTAIRES -FONCTIONNEMENT**

**CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	60628		AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	200,00
				<b>200,00</b>

**CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
66	66111		Intérêt des emprunts et des dettes	-200,00
				<b>-200,00</b>

Décision modificative n° 3

**INVESTISSEMENT-CREDITS SUPPLEMENTAIRES-TRV EN REGIE-BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX**

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	2132	100	Immeubles de rapport	47 000,00
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	47 000,00
				<b>94 000.00</b>

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
042	722		Immobilisations corporelles	47 000,00
021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	47 000,00
				<b>94 000.00</b>

*Le Conseil après en avoir délibéré vote les modifications présentées au budget principal et au budget des logements sociaux.*

## ☞ Budget zone artisanale

Décision modificative n°4

### REGULARISATION COMPTABLE CAUTION AP INDUSTRIES-BUDGET ANNEXE DE LA ZONE ARTISANALE

Le Maire informe le conseil que la société AP INDUSTRIES, locataire de la commune sur la Zone artisanale, n'existant plus juridiquement et la caution n'ayant pas été rendue il s'avère nécessaire d'effectuer la régularisation comptable.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de la ZONE ARTISANALE de l'exercice 2016*

#### *CREDITS A OUVRIR*

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Opération</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant</i>
<i>16</i>	<i>165</i>	<i>OPFI</i>	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	<i>802.00</i>
				<i>802,00</i>

#### *CREDITS A REDUIRE*

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Opération</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant</i>
<i>21</i>	<i>2135</i>	<i>100</i>	<i>Installations générales, agencements, aménage...</i>	<i>-802.00</i>
				<i>-802,00</i>

## 2 -Personnel ; Primes 2<sup>ème</sup> semestre contrats aidés ;

Le Maire, demande au Conseil de valider les primes du Personnel en contrat aidé, propose de renouveler la convention de M. Langlois pour 6 mois et de solliciter un nouveau contrat en remplacement de Me Auger.

Contrat Unique d'Insertion (CUI) d'une durée de 22 h/semaine : 142 €

Emploi d'Avenir d'une durée de 24 h /semaine : 155 €

Cette prime serait répartie comme suit :

ANGOT Delphine (emploi d'avenir) (présente à compter du 08/06/2016) 175 €

AUGER Mélanie (emploi d'avenir) : 155 €

LANGLOIS William (CUI) : 142 €

LEFEBVRE Stéphanie (CUI) : 142 €

MALET Emmanuel (CUI) 142 €

☞ Nouveau contrat en remplacement de Mme AUGER

☞ Renouvellement convention M LANGLOIS

*Le Conseil après en avoir délibéré*

*-valide la prime au Personnel*

*-décide de solliciter un nouveau contrat aidé (cui ou cae)*

*-de proroger le contrat de M. Langlois*

## 3-Indemnités de budget du trésorier

Indemnité de Conseil 420,95 € , indemnité de confection de budget 30,49 €.

Le Maire demande au Conseil de décider.

*Le Conseil après en avoir délibéré, compte tenu de la nature des relations actuelles avec le Personnel de la trésorerie de verser uniquement l'indemnité de confection de budget.*

#### **4-Subventions aux associations (document joint)**

Le Maire présente au Conseil la liste et le montant des diverses subventions versées annuellement suivant le tableau joint.

*Le Conseil après en avoir délibéré valide les propositions de subvention (document joint) à l'exception de l'ASLC dont le montant est maintenu. Les 50 € seront prélevés sur la ligne, imprévus.*

#### **5-Remplacement copieurs écoles**

Le Maire fait part au Conseil de la nécessité de remplacer les copieurs vétustes des deux écoles (maternelle et primaire).

Après négociation avec le fournisseur actuel le Maire propose au Conseil le devis suivant

Ecole primaire photocopieur RICOH 2 050.00 € HT

Ecole maternelle photocopieur KYOCERA 580.00 € HT

Les deux anciens copieurs seront repris.

*Le Conseil donne son accord.*

#### **6-Déclassement zone artisanale**

La loi NOTRE a redéfini les compétences des Communautés d'agglomération. Ainsi notre zone d'activité, (ancienne sucrerie) doit être transférée à l'agglomération de Fécamp le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Considérant qu'elle est dans la zone des effets létaux significatifs (Zels) des silos à sucre donc non constructible, le Maire propose au Conseil de la déclasser avant qu'elle devienne une friche industrielle abandonnée au centre du Village.

*Le Conseil, après en avoir délibéré, conscient du risque d'abandon de cette friche au cœur du village,*

*-VALIDE le déclassement de cette zone,*

*-DECIDE de supprimer le budget « zone artisanale »*

*-AUTORISE le Maire à contacter le CAUE, pour faire une étude d'aménagement paysager de ce site.*

#### **7-Proposition d'achat (le LIAN)**

Le Maire fait part au Conseil de la proposition de M. Vandewalle 55 000 € voire 60 000 €, en insistant.

*Le Conseil après en avoir délibéré charge le Maire de négocier dans cette fourchette.*

#### **8-Rachat de crédit (Caisse d'Épargne)**

Le Maire revient comme convenu, sur le rachat de crédit de la Caisse d'épargne pour l'emprunt de 430.000 € réalisé en 2006.

Il apparaît que le gain net pour la Commune tournerait autour de 3000 € compte tenu de la pénalité qui s'appliquerait.

*Le Conseil demande de poursuivre les négociations auprès d'autres organismes bancaires, éventuellement.*

### **9-Equipements sportifs parc boisé et jeux**

Monsieur Leduc de la ville de Fécamp accompagné de M. Dupey a constaté que les équipements sportifs du parcours de santé étaient obsolètes et devaient être remplacés mais dans le même temps, regroupés en un seul endroit dans le cadre des nouvelles normes de sécurité. De ce fait le Maire propose l'extension de l'aire de jeux à proximité du terrain de pétanque et un nouveau site ; entre le multisports et le parking.

*Le Conseil donne son accord pour le regroupement de certains équipements sportifs et ludiques sur les deux sites proposés. La réflexion sera poursuivie en qui concerne l'aménagement.*

### **10-Validation plan et permis d'aménager du lotissement « L'orée du bois**

Le Maire présente au Conseil les deux variantes du plan et demande l'autorisation de déposer le permis d'aménager.

*Le Conseil après en avoir délibéré opte pour la variante N°2 ce qui aura pour conséquence de supprimer une parcelle mais l'avantage d'avoir des parcelles, au nombre de huit, plus grandes*

*Il autorise le Maire à déposer le permis d'aménager dès que possible.*

### **11-Questions diverses**

-les travaux de mise en œuvre des enrobés sur les hauts d'orival et l'orval sont terminés.

-La mise en place du multisports commence lundi 12 après midi.

*Le Conseil prend acte.*

-Subvention cantine ; la prorogation n'a pas été acceptée

La prorogation de la subvention n'ayant pas été acceptée, celle-ci s'arrête au 31 mars 2017. Le Maire demande au Conseil l'autorisation de relancer l'appel d'offres pour commencer les travaux le plus vite possible.

*Le Conseil donne son accord.*

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22H15.*